



Amende à Genève payée à Vaud?

Par **Ayok13**, le **02/10/2015** à **21:42**

Bonjour,

j'ai stationné à Genève et j'ai oublié de mettre le ticket de parcomètre. J'ai eu l'amende de 40 CHF sur le pare brise.

j'ai vu qu'on pouvait payer les amendes en amenant le titre de contravention à la Poste. Mais je sais que l'administration est très régionalisée entre les cantons. Ma question est de savoir s'il faut que ce soit une poste du même canton ou est-ce global à toute la Suisse?

Une amie vit dans le canton de Vaud. Serait-il possible que je lui donne l'argent ainsi que la contravention et qu'elle paye amende dans une poste de Vaud?

Merci infiniment.

Par **Tisuisse**, le **03/10/2015** à **07:57**

Bonjour,

No problème.

Par **Ayok13**, le **03/10/2015** à **13:56**

Merci beaucoup :)